

Publié le 18 octobre 2021

Barbara Pompili veut donner un nouveau souffle à l'éolien

Le 5 octobre dernier, la Ministre Barbara Pompili a présenté dix nouvelles mesures pour un développement maîtrisé et responsable de l'éolien. L'objectif est de promouvoir un développement maîtrisé et responsable.



Face aux nombreuses critiques essuyées par le secteur de l'éolien dans le contexte de la campagne électorale, les dix mesures suivantes ont été présentées par la Ministre de la Transition écologique pour un développement maîtrisé et responsable.

- Des instructions ont été données aux préfets d'appliquer le **plus haut niveau d'exigence sur la compatibilité des projets éoliens** avec les enjeux environnementaux locaux.
- Les préfets devront réaliser une **cartographie des zones propices** au développement de l'éolien en vue d'obtenir des premiers résultats en novembre 2021.
- Un **médiateur de l'éolien** sera créé au sein du Ministère de la transition écologique.
- En vue de réduire l'impact pour les riverains, l'excavation complète des fondations et le recyclage obligatoire lors des démantèlements devront être réalisés.
- Un bridage sonore devra être prévu en cas de dépassement des seuils autorisés.
- Une **réduction de l'impact lumineux est également prévue**.
- La consultation obligatoire d'un maire par les développeurs avant le lancement du projet.
- La mise en place de comités régionaux de l'énergie.
- Le **soutien au développement de projets citoyens**.
- La création d'un fonds de sauvegarde du patrimoine naturel et culturel.

Pour accéder à la présentation complète de la Ministre cliquez ci-dessous.

À télécharger

- [Dossier gouvernemental](#)

Par Julien PEOC'H